

Ecrits professionnels dans les établissements sociaux et médico-sociaux : quels sens et quels enjeux ?

Contexte

Dans le champ d'application des lois et décrets touchant les secteurs social et médico-social, l'importance accordée à la place des écrits est aujourd'hui largement mis en évidence. La loi du 2 janvier 2002 énonce le droit pour les usagers de prendre connaissance des écrits les concernant. Chaque professionnel doit être aujourd'hui en capacité de rédiger des écrits accessibles et argumentés. De nombreux supports existent, en fonction des établissements, et doivent converger dans le sens du respect des droits de la personne accueillie. Ils répondent en outre à la commande du destinataire (juge, MDPH, etc.). L'accompagnement de la personne ne se limite plus aux seuls établissements, mais intègre des acteurs qui n'ont pas la même culture (ex. : Education Nationale, ...) On constate une demande plus importante de l'accès aux dossiers, mais aussi une culture du contentieux plus prégnante.

Objectifs

- Identifier les destinataires internes et externes (dont la personne accueillie), connaître leurs attentes et adapter les écrits.
- Comprendre l'importance des écrits (recueil, consigne et traçabilité) dans la réalité de l'accompagnement.
- Identifier les différents supports de communication, en lien avec les destinataires.
- Connaître les règles de l'écrit (utilisation de la ponctuation, des guillemets pour les citations, etc.).
- Savoir motiver son écrit, écrire à bon escient (éviter les jugements de valeur).
- Gérer son temps, intégrer ce temps d'écrit dans son activité.
- Identifier qui écrit : celui qui a l'information ou un tiers ? Responsabilité du rédacteur, signature, etc.
- Identifier à qui transmettre l'information en fonction des situations.
- Connaître les règles de l'archivage (quoi, combien de temps, qui garde l'original, que faire des copies, ...)

Public

Tout professionnel concerné par l'accompagnement des personnes accueillies

Exercice

2023

Nature

AFR

Organisé par

En cours d'achat

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences